

FSU 70
Haute-Saône

PUBLIC / PRIVE

Ensemble

pour l'avenir des retraites

Travailler toujours plus, travailler plus longtemps.
Augmenter encore et encore le nombre d'années pour avoir droit à une pension complète.
Tout cela parce qu'il serait *"impossible de faire autrement"* !!!

Fillon nous ment.

**Ce que veut le gouvernement en réalité
c'est une nouvelle baisse généralisée des pensions
pour le PRIVE comme pour le PUBLIC.**

L'allongement de la durée de cotisations à 41 ans va se traduire par une baisse du niveau des pensions par application de la décote car la plupart des carrières seront incomplètes.

→ 6 salariés sur 10 ne sont plus en activité au moment du départ à la retraite.

→ Le chômage, le travail à temps partiel (en 2004 seulement 44% des femmes avaient validé une carrière complète) et l'entrée tardive dans le monde du travail réduisent d'autant le niveau des pensions.

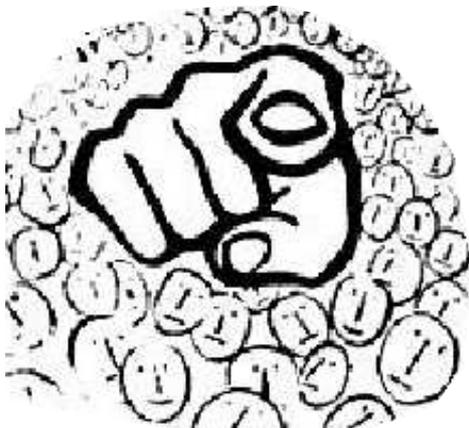
Le Medef, de son côté, fait monter les enchères. Il propose de reculer le droit à la retraite à 62 ou 63 ans et de réduire la contribution des entreprises au financement des retraites.

**NOUS NE VOULONS PAS DU RETOUR
D'UNE FRANCE OÙ LES SALARIÉS
RETRAITÉS SERAIENT PAUVRES.**

**D'AUTRES SOLUTIONS
SONT POSSIBLES.**

EXIGEONS-LES ENSEMBLE !

**Jeunes Salariés
Chômeurs Retraités
Public Privé**

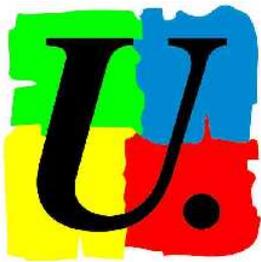


**Vous êtes tous
concernés.**

**Manifestation unitaire
JEUDI 22 MAI 2008**

17 heures 30

**Place Edwige Feuillère (fontaines)
Vesoul**



FSU 70
Haute-Saône

"Les retraités de la fonction publique ne rendent plus de services à la nation. Ces gens-là sont inutiles, mais continuent de peser très lourdement. La pension d'un retraité, c'est presque 75% du coût d'un fonctionnaire présent. Il faudra résoudre ce problème."

François Fillon
alors qu'il était ministre
de la fonction publique



Les moyens financiers existent.

A lui seul, le paquet fiscal représente plus de 0,8 point du PIB soit presque l'équivalent du besoin de financement en 2020.

Financer la retraite doit porter l'exigence d'une modification de la répartition des richesses en faveur du travail.

Le recours au travail précaire doit être lourdement taxé.

Les profits financiers doivent être mis à contribution.

Le système des exonérations financières aux entreprises doit être revu et incitant à l'investissement dans les politiques sociales.

D'autres solutions sont possibles

Le doublement de la richesse nationale envisagé par tous d'ici 2040 (y compris le Medef) permettrait facilement de trouver les ressources nécessaires pour financer les retraites à 37,5 annuités pour tous, dans le public comme dans le privé.

	1960	2000	2040
PIB (richesse nationale en euros)	750 milliards	1 500 milliards	3 000 milliards
Dépenses pour les retraites	40 milliards (5% du PIB)	180 milliards (12% du PIB)	600 milliards * (20% du PIB)
Richesse nationale restante	710 milliards	1 320 milliards	2 400 milliards

(*) 37,5 annuités pour tous, public / privé

Accroître le nombre d'actifs

Les 18-25 ans sont massivement au chômage, précaires et sous-payés. Les plus de 50 ans sont écartés du marché du travail.

Accroître le nombre d'actifs, c'est augmenter le nombre de salariés et donc le volume des cotisations sociales.

Augmenter les salaires

Une heure de travail rapporte de plus en plus au patronat.

La part des salaires dans la valeur ajoutée est passée de 70% à 60% entre 1983 et 2000.

Augmenter les salaires, c'est augmenter proportionnellement les cotisations sociales et dégager plus de moyens pour les retraites sans pénaliser les salariés.

Taxer les revenus financiers et le capital

Prélèvements sur les salaires 30% prélèvements sur les revenus financiers 3,5%

L'effort repose essentiellement sur les salariés. Les revenus financiers doivent eux aussi participer à l'effort national.

Arrêter les cadeaux fiscaux faits au patronat

1 milliard d'euros d'exonération des cotisations sociales en 1990, 27 milliards d'euros en 2007.

C'est autant d'argent perdu pour les retraites.

**Des retraites à un niveau correct pour tous,
fondées sur la solidarité
et la répartition des richesses,
c'est possible.**

Il s'agit d'un choix de société.

Retraités, salariés, jeunes, chômeurs

**Tous concernés.
Tous solidaires.**
